



Stick

- Le stick doit être approuvée par l'IFF et marqué en conséquence.
- Toutes les modifications sur le manche, à part le raccourcir, sont interdites. Le manche peut être recouvert de grip au-dessus de l'inscription de grip, mais aucune inscription officielle ne doit être recouverte.
- La palette ne doit pas être tranchante et sa courbure ne doit pas excéder 30 mm.
- Toutes les modifications de la palette, à part la courber, sont interdites. La courbure doit être mesurée comme la distance entre le point le plus haut de l'intérieur de la palette et la surface plane sur laquelle la crosse est posée. Changer la palette est autorisé, mais la nouvelle palette ne doit pas être endommagée. Recouvrir le joint entre la palette et le manche est autorisé, mais pas plus de 10 mm de la partie visible de la palette ne peuvent être couverts.

Equipement du gardien de but

- Le gardien n'est pas autorisé à utiliser un stick.
- Le gardien doit porter un masque facial, en accord avec les Règles de Matériel IFF, et marqué en conséquence. Ceci ne s'applique que sur le terrain pendant le jeu. Toutes les modifications au casque facial, excepté la peinture, sont interdites.
- Le gardien peut utiliser n'importe quel type d'équipement de protection, mais cela ne doit pas inclure des parties destinées à couvrir la surface du but.
 - o Le casque et des gants fins sont autorisés.
 - o Toutes formes de substances adhésives ou glissantes sont interdites.
 - o Aucun objet ne peut être placé dans ou sur la cage de but.